

● (1610)

Voilà pourquoi, monsieur le président, cette loi nous inquiète beaucoup. Ce n'est pas que nous nous opposions au principe d'une taxe à l'exportation, mais c'est parce que le gouvernement n'a pas indiqué en fonction de quel prix la taxe serait fixée. Le gouvernement ne nous a pas fait connaître ses intentions et le ministre dit qu'il ne peut nous dévoiler aucun renseignement avant la conférence des premiers ministres. Je pense donc que le ministre adopte la solution la plus sage en retardant les discussions et les décisions à l'égard de la taxe à l'exportation jusqu'à ce qu'on soit parvenu à un accord à la conférence des premiers ministres.

La question dont nous discutons aujourd'hui et dont nous discuterons encore lorsque le ministre nous présentera de nouveau son bill proposant une taxe à l'exportation, revêt une très grande importance pour notre pays. Ce qui s'est passé chez nous et dans d'autres pays au cours de ces derniers mois montre combien le pétrole a d'importance pour la survie d'une nation et cela devrait certainement nous rendre conscients de la nécessité d'une politique nationale du pétrole couvrant les trois aspects suivants. Tout d'abord elle doit couvrir la question de l'approvisionnement. Comme je l'ai dit très souvent à la Chambre, nous sommes l'un des rares pays au monde qui peut produire suffisamment de pétrole pour répondre à ses besoins. Toutefois, le problème de l'approvisionnement a posé des difficultés à cause de la politique établie par mes amis conservateurs en 1961 et selon laquelle plus d'un tiers du Canada dépend entièrement du pétrole importé et nous nous sommes engagés à exporter 60 p. 100 de notre pétrole aux États-Unis. Cette situation doit changer.

Lorsque le chef de l'opposition et d'autres députés parlent de rendre le Canada autonome à l'égard du pétrole, je suis d'accord avec eux, mais j'espère qu'ils se rendent bien compte de ce que cela veut dire. Car cela veut dire que nous devons réduire progressivement nos exportations de pétrole aux États-Unis, non parce que nous le voulons mais parce que nous n'avons pas le choix, tant que les sables bitumineux ne seront pas mis en valeur ou qu'on n'aura pas trouvé d'autres sources de pétrole. A l'heure actuelle, nous exportons environ un million de barils de pétrole par jour aux États-Unis, et auparavant, nous en exportions environ un million et quart. Nos besoins dans l'Est du Canada s'établissent à 800,000 barils par jours. Nous ne pouvons approvisionner l'Est du pays et exporter en même temps un million ou un million et quart de barils aux États-Unis. Nous devons prendre cette décision consciencieusement et dire à nos amis américains que pour parvenir à l'autarcie pétrolière, il nous faudra réduire progressivement pendant quelques années nos exportations aux États-Unis.

Deuxièmement, il nous faudra prolonger le pipe-line non seulement jusqu'à Montréal mais jusqu'aux provinces Maritimes, à moins que le pétrole étranger ne devienne moins cher que le pétrole canadien, ce à quoi personne ne s'attend, je pense. Les pays de l'OPEP parlent d'établir le prix du pétrole à \$20.00 le baril et le Venezuela songe à l'établir à \$18.04. Par conséquent, si nous voulons approvisionner l'Est du Canada en pétrole et le protéger contre les prix exorbitants du pétrole importé, nous devons prolonger le pipe-line. J'étais consterné aujourd'hui d'entendre dire par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressour-

Droits d'exportation du pétrole

ces, en réponse à une question au chef de notre parti, que l'Office national de l'énergie ne sera sans doute pas prêt à recevoir des demandes avant le printemps prochain. Une fois les demandes entendues et le permis accordé, il faudra acheter le droit de passage, fabriquer et installer le pipeline. Alors dans ce cas, le gouvernement fait mieux d'établir sa date-limite en 1976 plutôt qu'en 1975. Il s'ensuit que l'Est du pays devra passer deux autres hivers dans l'incertitude où il se trouve actuellement. Un retard de ce genre est inexcusable à mes yeux.

La deuxième question dont il faut tenir compte dans une politique nationale en matière de pétrole est celle des prix. Nous nous sommes préoccupés des prix surtout en ce qui concerne l'Ouest de la vallée de l'Outaouais. Nous devons maintenant étudier le problème des prix dans l'Est du Canada. Les consommateurs de cette région ont été à la merci des sociétés importatrices de pétrole. Ils ont dû payer des prix très élevés. J'ai indiqué à plusieurs reprises, au nom de notre parti, que nous devrions créer une société nationale des pétroles. Le gouvernement peut l'appeler office national de commercialisation, son nom nous importe peu. Nous devrions créer un organisme national qui serait l'unique acheteur de pétrole canadien et importé afin de pouvoir constituer des réserves et établir un prix égal partout au pays. Jusqu'à ce que le pipe-line soit construit, nous devrions être prêts, en puisant dans le Trésor fédéral ou dans les revenus des droits d'exportation, à subventionner le prix au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, car je crois que les Canadiens ont non seulement la responsabilité mais aussi le devoir de veiller à ce que les habitants de l'Est ne soient pas obligés de payer des prix exorbitants en cette période de crise. Je ne crois pas que les Canadiens vivant à l'Ouest de la ligne Borden s'opposeraient à établir un prix général s'ils savaient que cela serait une juste mesure allant dans l'intérêt des Canadiens de l'Est de la ligne Borden. Ce qu'ils n'apprécieraient pas, c'est une hausse de prix simplement pour augmenter les bénéfices des sociétés pétrolières.

Le troisième facteur important dans cette politique nationale en matière de pétrole est d'envisager maintenant, alors que nous discutons du partage des revenus des droits d'exportation, l'établissement de fonds destinés à la création de futurs approvisionnements de pétrole. Si nous ne faisons pas très attention, le temps va passer et nous allons nous trouver dans une situation de crise lorsque les réserves disponibles de pétrole classique ne suffiront pas à répondre à nos besoins. Lorsque cela se produira, un programme d'urgence sera réclamé à grands cris. Je demande aux membres du comité de faire bien attention à ce que je dis: un jour viendra où le gouvernement au pouvoir, quel qu'il soit, dira au Parlement et aux Canadiens que nos réserves de pétrole diminuent, que les prix internationaux sont incroyablement élevés et qu'en conséquence, nous devons adopter un programme d'urgence pour exploiter nos sables bitumineux. On nous dira que la seule façon de le faire rapidement, c'est d'accorder aux sociétés multinationales des concessions fiscales spéciales, le droit d'exporter le pétrole, de dire aux compagnies pétrolières américaines et internationales: si vous voulez nous faire la grande faveur de venir exploiter nos sables pétrolifères, nous vous laisserons ramener le pétrole chez vous et contrôler l'industrie pétrolière au Canada. Ce faisant, nous aurons manqué à notre devoir, non seulement envers la présente génération, mais envers celles à venir.